



**apec**

**Association intercommunale  
pour l'épuration des eaux  
usées de la Côte**

**Préavis no 13  
relatif  
aux comptes de l'exercice  
2023**

Gland, le 7 mars 2024.

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les conseillers intercommunaux,

Conformément au règlement sur la comptabilité des communes et aux statuts de l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte, nous soumettons à votre approbation les comptes de l'exercice 2023.

Celui-ci suscite les commentaires suivants :

<b>100.3003.00</b>	<b>Rétribution du conseil intercommunal</b>	<b>CHF 7'050.00</b>
--------------------	---	---------------------

Nous avons prévu quatre séances du Conseil intercommunal et de plusieurs commissions ceci en fonction de l'évolution du projet de construction d'une nouvelle station d'épuration.

<b>101.3001.00</b>	<b>Rétribution du Comité de direction</b>	<b>CHF 37'900.00</b>
--------------------	---	----------------------

En sus des séances ordinaires du Comité de direction, nous avons ajouté une estimation de rétribution liée à la participation des délégués du CODIR aux travaux d'étude de la nouvelle STEP.

<b>120.3101.00</b>	<b>Imprimés et fournitures de bureau</b>	<b>CHF 1'540.75</b>
--------------------	--	---------------------

Nous avons envisagé la reliure de divers documents à savoir les procès-verbaux du CODIR et du Conseil intercommunal destinés aux archives. Cette opération a été reportée

<b>140.3189.00</b>	<b>Site internet - Communications</b>	<b>CHF 3'760.00</b>
--------------------	---------------------------------------	---------------------

Etant dans l'attente de l'approbation du PA Lavasson, nous n'avons pas d'information à intégrer dans notre site.

<b>220.3223.00</b>	<b>Intérêts des emprunts</b>	<b>CHF 00.00</b>
--------------------	------------------------------	------------------

Préavis no 7 relatif à une demande de crédit (2<sup>ème</sup> phase) (CHF 8'560'000.-) pour l'étude de la réalisation d'une nouvelle STEP correspondant aux besoins de notre association.

Nous avons prévu un intérêt de 2% calculé sur un montant de CHF 5'000'000.- pour cette année. Or, seul un montant de CHF 2'410'393.20.- a été utilisé et nous n'avons pas eu recours à l'emprunt.

<b>220.3526.00</b>	<b>Micropolluants -Taxe fédérale</b>	<b>CHF 327'690.00</b>
--------------------	--------------------------------------	-----------------------

Le Parlement fédéral a approuvé en juin 2014 une modification de la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) instaurant un financement national pour l'équipement d'une centaine de stations d'épuration (STEP) avec une étape supplémentaire de traitement pour éliminer les micropolluants.

La taxe est fixée à 9 francs par habitant raccordé et par an. Le montant de la taxe est calculé pour chaque STEP sur la base du nombre d'habitants (résidents permanents) raccordés au 1<sup>er</sup> janvier de l'année courante.

Nous serons exonérés de cette taxe dès la mise en service de la nouvelle station d'épuration.

<b>230</b>	<b>Amortissements</b>	<b>CHF 1'939'881.26</b>
------------	-----------------------	-------------------------

Ces amortissements concernent les préavis nos :

- 20 relatif à l'octroi d'un crédit destiné à financer la révision du digesteur. Ce crédit est désormais entièrement amorti.
- 30 relatif à l'octroi d'un crédit destiné à financer divers travaux d'entretien et de remplacement d'installations de la station d'épuration.
- 7 relatif à une demande de crédit (2<sup>ème</sup> phase) pour l'étude de la réalisation d'une nouvelle STEP correspondant aux besoins de notre association, cet emprunt sera amorti sur une période de 10 ans ceci à partir de l'exercice 2023 à savoir CHF 856'000.- par année

D'autre part, le résultat des comptes 2023, nous permet de comptabiliser des amortissements supplémentaires de CHF 803'882.26 répartis comme suit :

- CHF 264'023.50 : préavis no 26 relatif à l'octroi d'un crédit destiné à financer divers travaux d'entretien et de rénovation des installations de la station d'épuration.
- CHF263'906.85 : préavis no 28 relatif à une demande de crédit (1<sup>ère</sup> phase) pour l'étude de la réalisation d'une nouvelle STEP correspondant aux besoins de notre association.
- CHF 275'951.91 : préavis no 30 relatif à l'octroi d'un crédit destiné à financer divers travaux d'entretien et de remplacement d'installations de la station d'épuration.

<b>310.3145.00</b>	<b>Entretien des aménagements extérieurs</b>	<b>CHF 3'916.70</b>
--------------------	--	---------------------

Les mauvaises conditions météorologiques de fin d'année nous ont obligé de repousser certains travaux en 2024.

<b>350.3123.00</b>	<b>Achat d'électricité</b>	<b>CHF 129'678.15</b>
--------------------	----------------------------	-----------------------

Les tarifs de l'électricité pour 2023 n'étant pas connus au moment d'établir le budget, nous avons prévu une augmentation importante du coût de celle-ci.

Heureusement, cette augmentation a été raisonnable. De plus nous avons remplacé nos anciens surpresseurs pour la biologie en milieu d'année, ce qui nous a permis d'économiser des kWh.

<b>350.3124.00</b>	<b>Achat de mazout</b>	<b>CHF 209'574.65</b>
--------------------	------------------------	-----------------------

Le prix du mazout n'a finalement pas atteint les records de l'année précédente.

<b>350.3125.00</b>	<b>Achat d'eau</b>	<b>CHF 49'256.65</b>
--------------------	--------------------	----------------------

Nous avons traité beaucoup de matières grasses impliquant une cadence élevée du cycle de lavage de notre tamiseur fin. Cette situation explique en grande partie cette augmentation de consommation.

<b>350.3189.00</b>	<b>Frais divers, vidanges boues, dégrillage, évacuation dessableur</b>	<b>CHF 99'204.75</b>
--------------------	--	----------------------

Les nettoyages des ouvrages de la STEP ont été moins importants que prévu.

<b>350.3189.10</b>	<b>Traitement des boues</b>	<b>CHF 90'473.25</b>
--------------------	-----------------------------	----------------------

La majorité des boues ont été séchées et livrées en cimenterie limitant ainsi les frais de transport et d'évacuation.

<b>350.4342.00</b>	<b>Revenus divers, vidanges fosses, prestations de service</b>	<b>CHF 54'388.10</b>
--------------------	--	----------------------

A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021, nous avons augmenté le prix de CHF 20.- à CHF 100.- le m3 pour les vidangeurs de toilettes mobiles.

D'autre part, nous avons traité les eaux issue du forage d'Energêd à Vinzel ( CHF 21'000.-.)

<b>460.3144.00</b>	<b>Entretien des collecteurs</b>	<b>CHF 220'137.55</b>
--------------------	----------------------------------	-----------------------

Nous avons effectué quelques travaux urgents dans les secteurs de Vich et Coinsins à la suite du passage d'une caméra lors d'un contrôle annuel (40'000.- CHF).

Nous avons anticipé le passage de la caméra (initialement prévue en 2024) sur un tronçon entre Le Lavasson et La Dullive en lien avec le projet de liaison entre la nouvelle STEP et l'ancienne (8'500.- CHF).

Nous avons profité de poser un collecteur sous la route de Begnins pendant que la route était en travaux en prévision du futur raccordement sur la nouvelle STEP.

## CONCLUSIONS

Fondé sur ce qui précède, le comité de direction propose au conseil intercommunal de prendre les décisions suivantes :

**LE CONSEIL INTERCOMMUNAL :**

vu le préavis no 13 relatif aux comptes de l'exercice 2023 ;

ouï le rapport de la commission de gestion ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. de décharger le comité de direction de son mandat pour l'exercice 2023;

2. d'adopter les comptes de l'exercice 2023 tels qu'ils sont présentés, soit :

a) le compte de fonctionnement ;

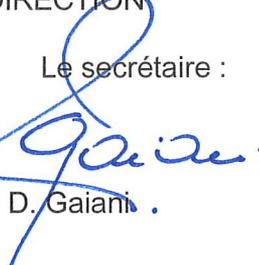
b) le bilan.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le président :

Le secrétaire :

  
C. Marzer

  
D. Gaiani



Annexes : Comptes de l'exercice 2023.  
Décompte de la participation des communes.

